

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

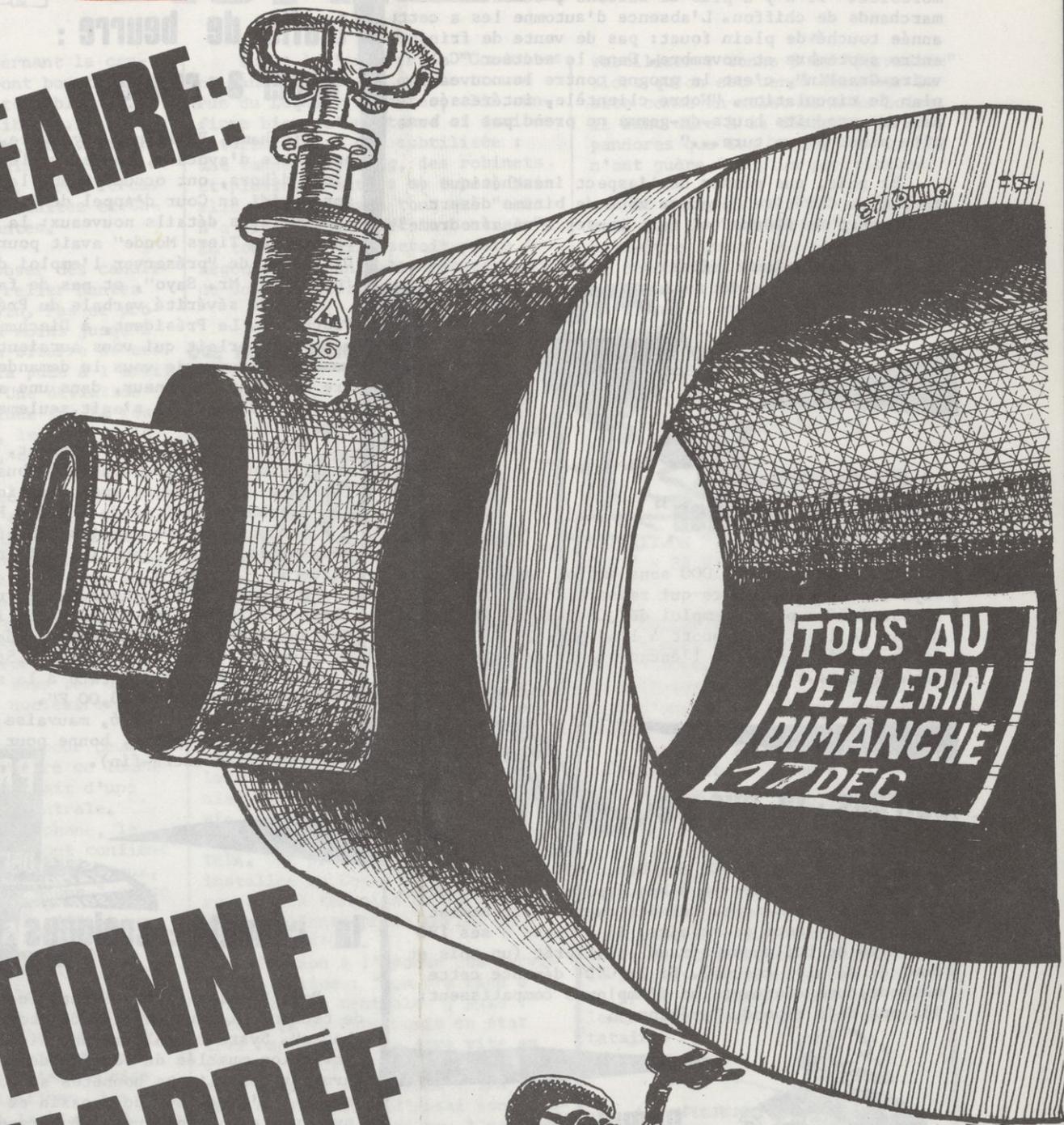
HEBDO

n° 55 / du 12 Dec au 18

dir. B.Lambert

3,50 F

NUCLEAIRE:



**1,5 TONNE
KIDNAPPÉE**



NOUVELLES BRÈVES

R.B. et
J.P.C.



epiciers : la deprime

Chez les commerçants du centre-ville, c'est la morosité. "Il n'y a plus de saisons", dénoncent les marchands de chiffon. L'absence d'automne les a cette année touchés de plein fouet: pas de vente de fringues entre septembre et novembre. Dans le secteur "Calvaire-Graslin", c'est la grogne contre le nouveau plan de circulation. "Notre clientèle, intéressée par les produits hauts-de-gamme ne prend pas le bus: elle vient en voiture..."

Et puis, que penser de l'aspect inesthétique de la rue du Calvaire "avec sa zone de bitume désert et couvert de flèches qui fait penser à un aérodrome?"

Une suggestion: faites votre shopping en avion.



cadres : le "malaise"

Ils sont plus de 1000 sans emploi dans la région Pays de Loire. C'est ce qui ressort d'une étude de l'Association pour l'emploi des Cadres. Chiffre en hausse de 15 % par rapport à l'an passé. L'APEC dénonce la "faiblesse de l'encadrement" dans les cinq départements.



patrons : la misère

Monsieur Lecat, PDG des Ets. LANCAT (fabrique de tricots aux Herbiers et à Beaurepaire, Vendée) obligé de faire la manche. Dernier exercice fortement déficitaire: pour se refaire, il propose à ses 180 employés de lui consentir un petit prêt (un mois et demi de salaire chacun). Si la CFDT dénonce cette méthode, une cinquantaine d'employés compatissent: ils ont déjà répondu "présents".



pompiers

Venus de tout l'Ouest, ils étaient 300 à manifester mardi dernier à Nantes. Des revendications bloquées: départs en retraite, horaires et effectifs. Et puis, ils en ont marre de la coloration militaire de leur profession. Marre du "garde à vous", marre des "corvées"... Ils veulent être considérés comme de simples employés municipaux, des professionnels de la sécurité.

trafic de beurre : appel à rennes

Dischamp, Philippe, Leychelle, et une formidable brochette d'avocats, toutes voiles et toutes décorations dehors, ont occupé toute la séance de mercredi après-midi en Cour d'Appel de Rennes.

Quelques détails nouveaux: la magouille pour le beurre "du Tiers Monde" avait pour but, d'après Dischamp, de "préserver l'emploi des travailleurs au fondoir de Mr. Sayo", et pas de faire du fric...

Grande sévérité verbale du Président, et du Procureur. Le Président, à Dischamp, "qui sont les gens d'Interlait qui vous auraient couverts? Ca fait quatre fois que je vous le demande. Vous semblez mettre un point d'honneur, dans une affaire où l'honneur n'a rien à voir, il s'agit seulement de tripatouillage de beurre".

"Vous avez incontestablement, que vous soyez ou non, selon la loi, coupable d'abus de confiance (article 408), commis une opération malhonnête".

Dischamp: "J'ai perdu 200 000 F (vingt millions A F) en perdant les crédits bancaires suite aux poursuites, et à la publicité faite sur cette affaire".

Dischamp "J'ai acheté du beurre à Leychelle plus cher qu'à Interlait, 12,30 F au lieu de 12,28 F. Heureusement, en 1976 (cette année-là) il y a eu la sécheresse, j'ai pu revendre 12,56 F à Bernard Philippe. Sur le marché, grâce à la sécheresse, le beurre est monté jusqu'à 13,00 F".

Le président: "1976, mauvaise année pour les vendeurs de parapluie, bonne pour les marchands de beurre" (rire extra-fin).

PROPRIÉTÉ
PRIVÉE

DÉFENSE D'ENTRER

DEFENSE STATION

SORTIE INTERDITE

RESERVÉE

STATION MECHANIQUE

la redoute : craignons

Pour "dépister les clients indélicats", mélange de technologie musicale et de "bonnes vieilles méthodes". Système d'alarme par signaux sonores et intervention musclée du service de surveillance. Bavures: des clients honnêtes se font alpaguer brutalement à l'extérieur du magasin et trainer malgré leurs protestations jusqu'au bureau du directeur. Certains portent plainte.

La CSF intervient. Le directeur de La Redoute refuse de s'excuser "publiquement" et d'apporter aucune modification à son système d'alarme.

S'il vous arrive ce genre de mésaventure, la CSF vous conseille de porter plainte pour "outrage public grave" et de prendre contact avec elle: Permanence: 8, rue Kervégan, vendredi de 14h à 17h, tel.

47.45.25

CENTRALE DU PELLERIN

MYSTERIEUSE
DISPARITION

Les bruits concernant la centrale du Pellerin vont bon train : déclaration d'utilité publique... expropriations possibles...

Pendant ce temps, et depuis de longs mois, certains travaillent dans le silence. C'est le cas de l'entreprise "Conduites et Canalisations" de Nantes.

Son travail : poser des canalisations d'eau pour relier Nantes à Pornic et St Brévin. Pas de problème jusque là. Du moins jusqu'à ce qu'une déviation bizarre de ces tuyauteries mette la puce à l'oreille de certains... Une déviation très exactement située sur la route de La Tancherie, le long de la route de Paimboeuf, et juste en face du site.

Comparaison avec le projet de construction de la centrale nucléaire : il y a bien une prise d'eau prévue à cet endroit. De plus, le raccordement est d'un type bien spécial : une vanne-purge tout ce qu'il y a de plus normal d'un côté, mais deux sorties supplémentaires de l'autre. Une pièce unique, et qu'on retrouve sur tous les chantiers de centrales nucléaires.

Il est donc clair pour ceux qui ont fait disparaître ce lourd matériel qu'il s'agissait d'une prise d'eau pour la centrale.

Interrogés au téléphone, les gendarmes du Pellerin ont confirmé le "kidnapping". Mais, selon eux, il ne s'agissait que d'une "pièce de ferraille de 50 kg"... "Ce sont sans doute des manouches qui cherchaient de la ferraille à revendre. Vous savez, maintenant, quand un bateau coule en Loire en face du Pellerin, on dit que c'est un coup des antinucléaires... C'est ridicule." Questionnés ensuite sur le nom de l'entreprise poseuse des canalisations, les gendarmes ont cité la "Société de canalisations de Nantes", entreprise ne figurant pas à l'annuaire.

Ce que les gendarmes n'ont pas dit non plus, c'est qu'au moment du "vol", la D.S.T. (Surveillance du Territoire) enquêtait sur le site, à la recherche disait-elle des auteurs d'un vol d'explosifs dans la région.

Quant à l'entreprise "Conduites et canalisations", qui se trouve rue du Loquidy à Nantes, elle confirme bien qu'une tonne et demi de matériel lui a été subtilisée : une vanne de 300 kg, des robinets et plusieurs mètres de tubes. Mais elle affirme à son tour que "cela n'a rien à voir avec la centrale". En tous cas, elle serait prête à négocier l'éventuelle récupération de son matériel...

QUE FAIT LA POLICE?



Il n'est peut-être pas inutile aujourd'hui de rappeler le dernier sabotage "perpétré" au Pellerin. C'était, en janvier 78, la destruction de la bouche d'essai TERA. Une prise d'eau là aussi, installée au Canal de la Martinière sur les terrains du Port Autonome, par l'entreprise LEPINE pour le compte d'EDF.

Réaction à l'époque des services de police : "ça n'a rien à voir avec la centrale", puis : "tout ça va être remis en état très rapidement, ça sera vite en état de fonctionner". Cela fait près d'un an maintenant : les débris de la bouche d'essai sont toujours là, recouverts peu à peu par la végétation...

Encore une fois, les gendarmes du Pellerin ont menti. Menti pour étouffer l'affaire, menti pour la minimiser. C'est vrai qu'ils n'ont pas été bien glorieux : se faire

subtiliser 1 tonne 5 de "ferraille" alors qu'on est censé être sur le site comme un mulet dans la Loire. Il faut dire à la décharge de nos pandores que les limiers de la DST n'ont guère été plus perspicaces.

Et puis, si on fait le "black-out" sur le "kidnapping", ça va peut-être forcer les saboteurs à se découvrir. Et alors là "crack".. L'important c'est de faire croire qu'il ne se passe rien sur le terrain, que la population locale ne bouge pas.

Brigadier, c'est raté...

- Le tuyau indiscret -

SABOTAGE!

EXTRAIT DE " LA NOUVELLE REPUBLIQUE " - 28 Novembre 78 -

" NUCLEAIRE :

" E.D.F. porte plainte à la suite de déprédations commises contre du matériel destiné à la construction d'une ligne reliant deux centrales nucléaires.

Entre le 20 et le 23 novembre, dans la région de Mougou (Deux-Sèvres) des inconnus ont manifesté leur opposition à l'énergie nucléaire en brisant à l'aide de marteaux un millier d'isolateurs déposés au pied de pylônes appelés à supporter une ligne à très haute tension (400 000 volts) reliant deux centrales nucléaires, l'une en Loire-Atlantique, l'autre dans le Blayais en Gironde. Des câbles de 57 mm de diamètre ont été également sectionnés par les contestataires ".

COMPLÈTEMENT
MARTEAU
LES INCONNUS!



**samedi 2
dimanche 3**

reaction immediate

Vendredi 1er décembre, dans la soirée, un journaliste de Ouest-France apprenait, par une fuite, que Barre avait signé le D.U.P.: parution au J.O. probable le lendemain 2 décembre, première page d'Ouest France le samedi.

Le Comité de Défense du Pellerin tient un stand au marché tous les samedi. Grosse émotion sur le marché, décision immédiate: des voitures sono se répartissent, l'après-midi, les rues et les petites routes de campagne sur Cheix, Le Pellerin, Saint-Jean de Boiseau, convoquent la population à une réunion publique le soir-même, salle de l'Etoile.

Le soir, deux cent personnes presque uniquement du Pellerin. Des hommes, des femmes, des jeunes, beaucoup d'anciens. Tension. Deux personnes du PC prennent la parole au fond de la salle "Nous n'avons pas été invités à cette réunion, ni les Associations, ce n'est pas démocratique... Il y a trop d'actions minoritaires au Pellerin, il faut l'action de masse, unie... Pourquoi les intersyndicales FDSEA, CFDT etc... ignorent-elles la CGT... etc...".

Remous. Quelques personnes d'Ecologie 44, présentes dans la salle, proposent des actions. "Référendum" dit l'un, "c'est parce que les deux communes de Cheix et du Pellerin n'ont pas voulu organiser de referendum que les autres mairies (PS) ont retiré les leur". (En fait, c'est faux, c'est parce que le Préfet l'a "interdit"...). Propositions d'actions directes...

A la tribune, Madame Murville du Comité du Pellerin, tient la barre dans le tangage et le roulis, avec adresse. Elle répond au PC: "Le Comité n'est pas parfait, c'est sûr. Nous faisons des erreurs. Mais vous, depuis un an, vous n'avez pas fait grand chose".

Le Comité, après discussion dans la salle, trouve un terrain d'entente: une réunion avec toutes les associations, dont le PC, va discuter de la proposition de celui-ci, qui paraît, à tous, intéressante (une journée ville-morte). Mais sans attendre, le

Comité propose aux gens qui sont venus à son appel, ce samedi, de revenir le lendemain, eux, ou leurs amis, pour une riposte immédiate, sur la route.

Sur la route de Paimboeuf, dimanche 14h: cent à deux cent personnes (un peu moins en fin de journée). Barrage routier, déviation des voitures vers le site sono, banderoles et tracts. Discrétion des gendarmes, qui feront des éloges sur la technique des barrages, et qui, en douce, installeront "en amont" et "en aval" leurs propres barrages, canalisant les voitures sur une petite route parallèle... sur laquelle un deuxième "poste de contrôle" du Comité est installé.

Le premier coup de feu de la lutte du Pellerin était tiré, sur le bord de la route: par un chasseur blagueur, passant par là, et voulant mettre un peu d'ambiance. Coup de fusil en l'air, évidemment.

- J.P.C. -

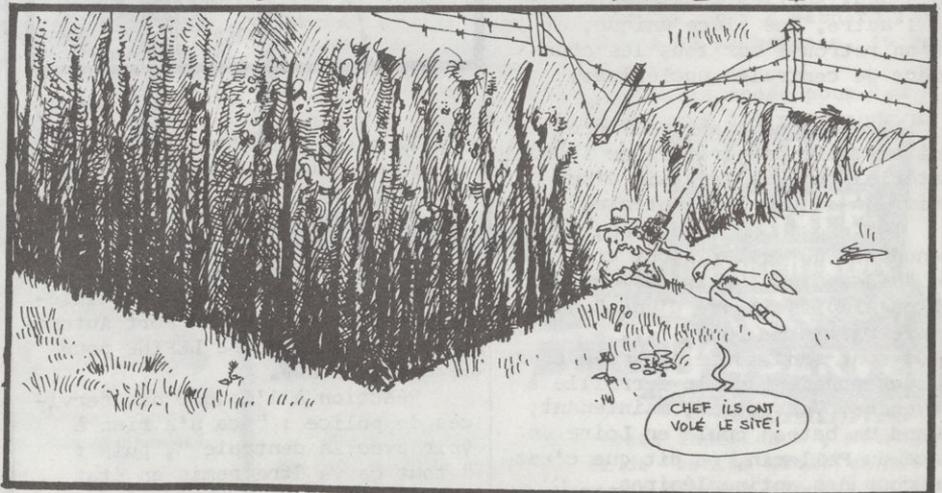
mardi 5

Mardi 5 décembre, conférence de presse convoquée par la Coordination des comités de défense. Pour annoncer la journée du 17, pour dire que "la période d'information et de consultation, c'est un peu fini et qu'on va passer à un nouveau stade de la lutte".

J.C.Demaure parlera des insuffisances des dossiers EDF, des critiques de la communauté scientifique face au programme nucléaire. Il parlera aussi de radionucléides et du "bouchon vaseux" qui se balade sur la Loire entre Nantes et St Nazaire et qui a la facheuse particularité de fixer les polluants (nous y reviendrons dans un prochain numéro). Des représentants des comités feront le point sur le GFA et parleront du bluff des emplois créés ou induits par la construction de la centrale (cf. encadré).

Autre point marquant de cette conférence : l'endroit choisi pour la faire. Un symbole en plein coeur du site....

MAIS JUSQU'OU VONT ILS ALLER ?



la guilbaudiere

LA GUILBAUDIÈRE. Plus qu'un lieu-dit, à peine un village. Cinq ou six "feux" sur le site projeté de la centrale. La Guilbaudière sera rasée entièrement si la centrale se fait.

Un fief "blanc" en Pays de Retz; puisque c'est le repaire du clan Mabileau-Guilbaud. Pas précisément

des représentants de la gauche paysanne, et les agriculteurs qui ont soutenu les Mouillé de Cheix-en-Retz s'en souviennent...

Des opposants résolus à la centrale, c'est sûr. Pour eux, la lutte contre le nucléaire c'est la défense légitime et sans merci de certaines valeurs : famille et propriété surtout.

" Tout chef de famille a non seulement le droit mais le devoir de défendre son foyer, sa maison. Et je suis parfaitement serein quand je vous dis ça. S'ils viennent un jour pour raser la maison, ils auront des surprises. Nous ne bougerons pas, et nous avons de quoi tenir. Nous sommes tranquilles et la prison ne sera pas un déshonneur ".

Le clan est soudé : une sorte de comité de défense de la Guilbaudière. C'est peut-être la tendance actuelle : décentraliser et éclater au maximum, village par village, hameau par hameau, les îlots de résistance.

" Sur les 200 propriétaires qui ont des parcelles sur le site, une chose est sûre maintenant : aucun ne vendra à l'amiable. Ils iront tous jusqu'à l'expropriation. Il n'y en a qu'un sur lequel on a des doutes : Linyer de La Barbé, extérieur au coin lui, et qui possède 27 ha. Au GFA, on est forts maintenant de 40 ha, bien éparpillés sur l'ensemble du site, rien que des petites parcelles ".

" De toutes façons - continue un "vieux" du clan - il n'y a que deux valeurs sûres de nos jours, la terre et l'or. Pour avoir nos terres, il faudrait qu'ils nous payent en or pour ne pas nous voler ".

Ce qui frappe à La Guilbaudière c'est le vieux fond idéologique qui les cimente. Des "chouans" ? De "fieffés réacs" ? Des traditionalistes à coup sûr.

Pour me démontrer le mensonge de la pénurie d'énergie, ils citent le dernier bouquin de Poniatovski : gisements inépuisables de pétrole si on veut bien se donner la peine de les exploiter, et retour au bon vieux charbon.

Et puis Giscard ne sait pas... Mal entouré, mal conseillé, on lui cache la supplique des populations locales et leur refus de la centrale. Raccourci saisissant avec les paysans de 89, "cahiers de doléances" et chouannerie.

D'ailleurs c'est sans étonnement qu'ils lisent les communiqués récents de la Nouvelle Action Royaliste contre le choix du Pellerin.

" En attendant, disent-ils, on dort tranquilles. On a planté de la vigne exprès là où devrait passer, selon le plan, la voie ferrée de la centrale. Et puis, pour la journée du 17, on est en train de remettre en service le vieux four à pain. C'est un peu notre manière de proclamer la vocation à la vie de la région que d'autres ont voulu gaillardement faire passer de zone verte en zone nucléaire ".

- Ph. B. -



L'EMPLOI NUCLEAIRE ?

Argument décisif sur fond de crise : la construction de la centrale va donner du travail aux entreprises locales. Ministre et patronat le prétendent. Ils ont trouvé leur chantre en la personne de Bodiguel, journaliste à Presse-Océan, qui nous abreuve à longueur de colonnes de considérations optimistes sur le plein-emploi enfin retrouvé grâce au nucléaire.

Quand on y regarde de plus près on est un peu déçu. On a bien le "rapport Pommier", assez alléchant.

- sur deux tranches du Pellerin, 20% du gâteau aux entreprises locales ;

- et si les 4 tranches se construisent, le chiffre monte à 40%.

La multiplication des pains en quelque sorte. Sur les chantiers déjà avancés, pourtant, les chiffres sont moins terribles : souvent moins de 5%. Sauf pour Fessenheim où le groupe ALSTHOM a été considéré du fait de son implantation locale comme une "entreprise régionale"... Et même là, on n'arrive qu'à 17%.

Une centrale nucléaire dans la région facteur d'"entraînement" ? L'implantation d'une myriade d'entreprises intéressées par la proximité d'une source d'énergie ? L'argument, s'il a pu être vrai, n'est plus de mise. Le réseau "haute-tension" est aujourd'hui interconnecté et le prix de l'électricité le même partout. Aucun intérêt donc : l'emploi "induit", c'est du bluff.

Plus généralement, si on veut utiliser de la main d'oeuvre locale, il faut reconvertir les entreprises, les adapter, former des ouvriers. Est-ce que c'est rentable sur 7 ans, temps de construction de la centrale ? Ca ne devient intéressant que dans le cadre d'une vocation nucléaire à long terme de la région. Choix de société...

" Les Alsaciens qui sont venus cet été nous parler de Fessenheim, disent des paysans du Pellerin, ils n'ont pas plus de travail avec le nucléaire. Plus de la moitié vont travailler en Allemagne ou en Suisse "

mercredi 6

manif.

1500 à 2000 personnes mercredi dernier pour une manif, un peu bâclée, à l'appel de la CFDT, de la CSF, de la CSCV, de la FDSEA et des Paysans-Travailleurs.

Une heure peu pratique pour les paysans. Une information peu ou mal répercutée dans les boîtes. Une presse locale bien discrète. Tout concourait au ratage, et la manif. aurait pu être confidentielle. Dans ce contexte, de l'avis de nombreux manifestants, 2000 ce n'était pas si mal.

Autre élément intéressant : la prise de parole d'"information" laissée à la Coordination pour annoncer la journée du 17.

Deuxième action impulsée cette semaine par CFDT, syndicats paysans et du cadre de vie : une distribution massive de tracts le samedi sur les grands axes routiers du département. A cette occasion, le SGEN-CFDT avait lancé un mot d'ordre de grève pour permettre à ses militants de participer à l'action.



6 tous au Pellerin le 17

DIMANCHE 17 DECEMBRE

NON A LA CENTRALE
OUI A LA VIE SUR LE SITE

TOUS AU PELLERIN - 11 h.

Cette journée a pour but de montrer toutes les activités, au jour le jour dans la région.

La journée débutera par un cross à 11h, puis différents stands seront installés avec vente de productions locales :

- viticulteurs ;
- agriculteurs (cochonailles, lait, viande...)
- pêcheurs.

De grands feux seront faits pour réchauffer tout le monde. Activités pour les enfants, grandes tentes pour s'abriter.

Un labour de terrain sera organisé, ainsi qu'une semence et du débroussaillage de haies. Amenez vos petits outils.

Une petite visite du coin sera organisée pour ceux que ça intéresse.

ENEZ NOMBREUX

PAS de CENTRAUX des CENTRALES!

HISTOIRE DE GROSSES COUPURES

Une bonne nouvelle pour tous ceux qui avaient demandé le téléphone : le Plan d'Action Prioritaire (P.A.P.) voté par le Parlement avec le VII^e Plan, va être abandonné. Ce P.A.P. avait pour but, rappelons le, de permettre de rattraper le retard accumulé en matière d'équipement téléphonique. Conséquence : ceux qui attendaient soit leur raccordement soit la tonalité sont priés de s'armer de patience. Les délais d'installation qui avaient tendance à baisser (eh oui !) vont augmenter allègrement.

C'était prévisible, et c'est bien triste pour les usagers, mais là où ça devient intéressant c'est quand on sait pourquoi. Le P.A.P. autorisait les Télécom., pour réaliser leur programme, à emprunter de l'argent : près de 13,5 milliards nouveaux en 78, dont 4,6 par des sociétés de financement "pri-

vées", tout cela destiné à l'investissement. Résultat : les autres organismes publics, vu l'étrouperesse du marché financier, ne pouvaient pas, et n'étaient pas autorisées à emprunter.

Maintenant, une question : quels sont donc les organismes publics qui rêvent de lancer des emprunts, et qui ont poussé à la roue pour évincer les PTT ? Vous avez gagné, c'est EDF qui veut financer par des emprunts massifs son programme "tout nucléaire".

Comme ça, à défaut de pouvoir téléphoner à votre vieille maman au fin fond de la Bretagne, vous pourrez vous consoler en pensant que, dans sa chaumière, elle pourra enfin regarder le film à la télé, sans crainte de coupure de courant...

- Les plombiers des PTT -

viles mortes le 19.

LE PELLERIN-CHEIX
VILLES MORTES

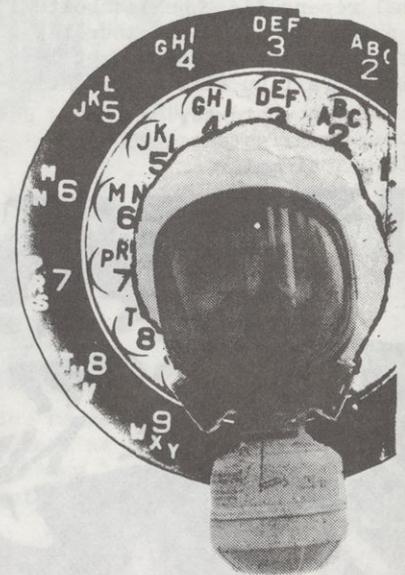
MARDI 19 DECEMBRE

Les différents partis et organisations du Pellerin organisent pour le mardi 19 Décembre une journée "ville morte" au Pellerin et à Cheix en Retz contre le projet de centrale imposé contre leur avis aux populations locales.

Pourquoi cette ville morte un mardi ? Pour que toutes les couches de la population puissent, également, y participer. Les ouvriers

de la CEMO (usine de lunettes) les Coteaux (Port Autonome), la PPB (cimenterie), les employés municipaux, les commerçants, les agriculteurs qui ne donneront pas de lait ce jour-là à la coopérative, et aussi tous ceux qui travaillent à l'extérieur du Pellerin et Cheix.

De 0h à 24h, mardi 19, ville morte au Pellerin et à Cheix : il n'y aura pas d'éclairage en ville et si possible on s'éclairera à la bougie. La ville sera morte aussi pour EDF.



-15%



Le nucléaire, le nucléaire, on n'entend plus que ça, n'empêche qu'à par les habitués ont ne voit pas beaucoup de nouveaux aux réunions.

Il y aurait 5000 personnes contre la Centrale du Pellerin dans la région ça fait déjà pas mal. Ils se sont retrouvés pour la manif-pèlerinage-antinucélaire annuel. Bon, ils sont là, c'est une chose.

Et ils doivent être très absorbés par leurs problèmes quotidiens ce qui paraît naturel dans la conjoncture économique actuelle.

Tout le monde ne peut avoir la vocation de militant anti-nucélaire.

Il y a aussi les problèmes des femmes, les problèmes de chômage les problèmes d'éducation, les problèmes de l'Armée, les problèmes Paysans, les problèmes de la navale, les problèmes du Larzac.

Et c'est normal.

Seulement doit-on seulement une fois par an aller dire au centre ville nous sommes contre la Centrale du Pellerin et peut-être même contre le nucléaire partout et s'en retourner ensuite tranquillement chez soi avec sa marguerite anti-nucélaire ou mieux sa part de GFA.

Seulement la centrale, elle, elle se fera si on attend.

Si on attend quoi d'ailleurs? Le grand jour ou EDF sautera peut-être? La lutte peut s'instaurer à tous les niveaux, en essayant de l'imbriquer au mieux possible dans son quotidien: en bossant dans sa boîte, en discutant.

Eh biennon, tout le monde n'est pas encore convaincu que le nucléaire c'est pas bon!

- Il y en a qui croient encore que si le Pellerin ne se construit pas on n'aura pas d'électricité cet hiver

- Ils y en a encore qui croient que la construction de la centrale résoudra les problèmes d'emploi de la Basse Loire!

- Il y en a qui croient que le nucléaire c'est le progrès en marche et qu'on ne l'arrête pas.

- Il y en a qui croient que ceux qui sont contre le nucléaire ne sont que des agitateurs anarcho-mao-révolutionnaires.

- Lutter pour une certaine qualité de vie

- refuser d'être manipulé par le pouvoir

- refuser d'être des consommateurs programmés par la publicité et EDF. C'est aussi prendre en main ses propres affaires!

Quel travail en perspective!

Un tout petit moyen à peine plus gros qu'un bulletin de vote, consisterait à prendre sa facture EDF et à dire:

Je suis contre le nucléaire, et je ne le finance plus les yeux fermés. Prélever une somme symbolique sur sa facture.



* Entraîne un engagement personnel dans la lutte anti-nucélaire

* Un rapport de force contre EDF, car les autoreducteurs ne sont pas ou ne doivent pas rester isolés et doivent se compter (ils sont déjà une centaine dans la région)

* un grippage dans les machines d'EDF qui est obligé de traiter manuellement toute facture incomplète et peut-être qu'on réfléchit aussi à EDF et que de plus en plus nombreux d'autoreducteurs arriveront à faire poser des questions.

Il n'y a même pas besoin d'aller aux urnes, il suffit de s'installer confortablement chez soi de prendre 6 min 3 sec pour calculer ce qu'on prélève sur sa facture.

Et à la réception du recommandé d'EDF prendre 3 min pour faire le chèque du montant prélevé (naturellement ne pas payer le recommandé).

Ca doit prendre environ 9 min, 30 sec soit moins que le feuilleton quotidien une fois tous les 4 ou 6 mois.

Il est bien évident que ce mode de lutte n'a de sens que si les autoreducteurs ne se sentent pas des individus isolés.

Aussi existe-t-il une coordination qui met en rapport les gens qui le souhaitent en donnant les coordonnées des autoreducteurs de leur secteur géographique. (C'est en plus un excellent moyen pour se rencontrer. Et qui peut donner le plus de renseignements possible sur les techniques pour éviter des ennuis ou des complications facheuses).

Si ça vous dit, écrivez:

A la Coordination 15 %,
34, rue du Gué Robert
44000 - Nantes

PS. Si vous le faites déjà, faite vous connaître, merci.

INORGANISES IRRADIES?

Depuis 1 an les quelques réunions du réseau n'ont guère abouti: Non par manque d'idées et/ou propositions mais par leur diversité.

Nous pensons que sur le problème précis de la Centrale Nucélaire nous tomberons d'accord sur des actions ponctuelles.

La lutte du Pellerin ne fait que commencer. Mais devons nous toujours rester derrière les

banderolles chacun dans son coin, faute de n'avoir auparavant proposé des actions plus offensives que les manifestations.

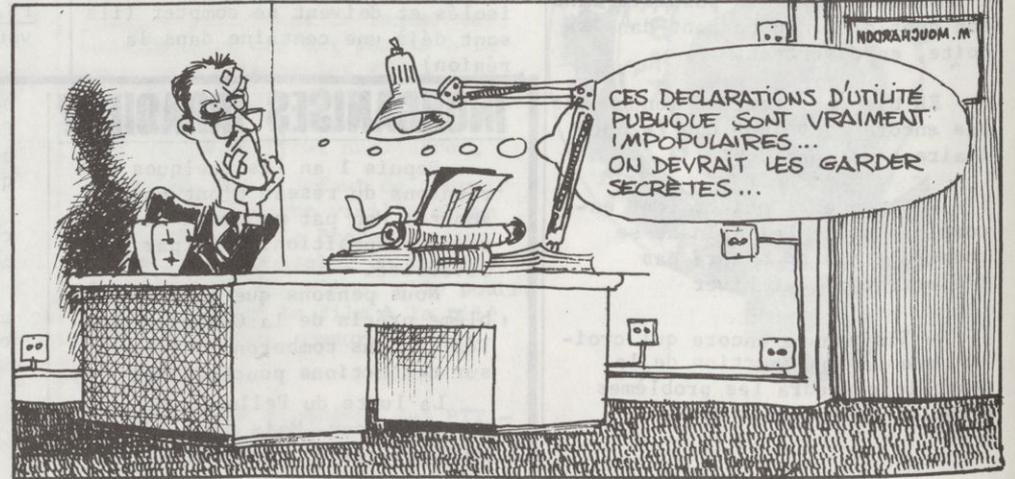
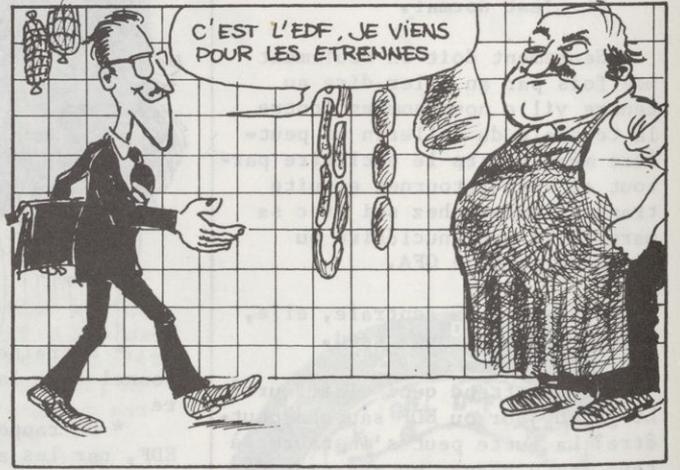
Il est sûr d'avance qu'à chaque manif les flics de tout poil seront présents.

Aussi est-il inutile de les attendre. A nous de les devancer.

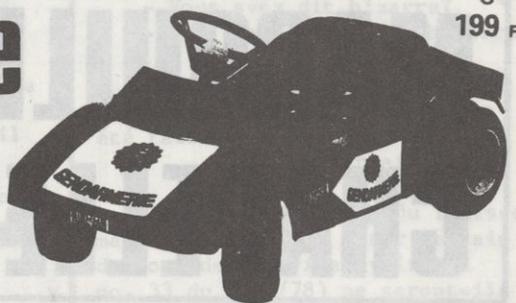
Réunion: jeudi 14 décembre
Fraternité Protestante 21 h
3, rue Amiral Duchaffault

Des Inorganisés.

YA DE L'ELECTRICITE DANS L'AIR



tout ça n'est que jeux d'enfants



Eh oui! Noël approche... Débauches de lumières, de clinquant de fric... Excitation, frustrations. Entre les annonces pour "votre tenue de réveillon" et "votre cadeau pour LUI", on n'oublie pas les enfants. Intéressants les rayons "JOUETS"; ils s'étalent sur un étage des grands magasins, parfois deux: un pour les garçons, un pour les filles. Et c'est pas parce que c'est leur fête qu'on oublie de les éduquer!

* Coté filles, on propose toute la gamme des objets ménagers: frigo, cuisinières "comme Maman", poupées qui pleurent, qui têtent en remuant les yeux, qui font pipi. On leur épargne rien. Dès le départ, elles savent. Doivent vraiment être maso, c'est inné, je vous dis.

* Rayon garçon, c'est clair aussi: jeux des motards, des durs (j'invente pas) et, comme par hasard, jeux intellectuels. Sans oublier les "Poupous" que Raymond Poulidor lance pour les champions de demain (sic).

Les jeux de société, comme leur nom l'indique, collent à la réalité et portent tous la mention "éducatif". Tu penses. Par exemple, le jeu du Président: "Vivez passionnément la course à l'élection présidentielle". Mais d'autres sont encore plus gratinés. J'en ai vu un qui s'appelle "LA BONNE PAYE". Un bijou. Il se joue à 2 ou 4 et s'adresse aux 8 ans et plus. Sa notice: "La vie du ménage avec les joies du week-end, les dépenses et rentrées d'argent, les incidents quotidiens et les coups de chance, les factures et les épargnes et, à la fin du mois, LA BONNE PAYE... "Vous allez vivre la vie de tous les jours dans un contexte où foisonnent humour et drôlerie"... "Ainsi jour après jour, les situations évoluent, les spéculateurs réussissent des affaires mirabolantes, les timorés remplissent leur livret d'épargne; les prodiges empruntent à tour de bras; les insouciantes comptent sur leur billet de loterie; les réfléchis évitent les "cactus" du Chemin. Mais tous, à la fin du mois touchent le viatique attendu: "LA BONNE PAYE".

Et de nouveau, il achètent, vendent, payent, reçoivent, dépouillent leur courrier, se confrontent aux autres pour, au bout du compte, être les mieux nantis" ...

Instructif, non? Tu gagnes, c'est bien. T'es un(e) bon(ne). Tu perds, t'es un(e) con(ne), un(e) minable, un(e) raté(é). Et tu pourras pas dire qu'on te l'as pas dit quand t'étais petit(e).

Et puis, chef d'oeuvre de la récupération, de nouveaux jeux sont apparus, avec pour thèmes: l'écologie et l'énergie. On peut trouver deux manières de "jouer" l'écologie: l'une scientifique avec éprouvette et poudres de perlimpinpin diverses et colorées l'autre stratégique: il s'agit de se battre pour défendre les zones menacées par les pollueurs (pas n'importe lesquels d'ailleurs). Sans doute qu'on peut être selon les parties pollueur ou pollué. Hilarant! Mais si vous voulez être "IN" à fond, c'est le moment de mettre en condition les chères têtes blondes avec "le jeu de l'énergie" (2 à 4 joueurs. Pas d'âge limite...) On vous laisse savourer:

Le jeu de l'Energie se joue sur un tableau où sont représentées les principales sources d'énergie, l'uranium, le pétrole, le charbon, le gaz naturel. Deux à quatre joueurs y participent. Ils président en l'occurrence, aux destinées économiques d'une grande puissance.

Chacun a un programme à remplir au mieux des intérêts de son pays. A ce jeu, personne ne se fait de... cadeau. Avec un budget réduit au départ, il doit:

- acheter opportunément les ressources dont il a besoin...
- changer en hausse les cours de celles qu'il va devoir vendre pour faire rentrer des devises...
- modifier peut-être les données initiales de son programme en fonction de sa stratégie commerciale...
- rechercher, au hasard des transactions, des investissements rentables...
- jouer avec les "lecteurs de cotation" pour faire monter ou descendre les cours en sa faveur.
- en bref, se révéler le meilleur dirigeant, en présentant un programme dûment rempli, assorti d'un capital non négligeable de 100 milliards!

Heureusement, que l'autre jour à la radio, le Président de l'AFNOR assurait qu'aujourd'hui plus aucun jeu n'est dangereux.

Cartes "ENERGIE"

Certaines cartes obligent à régler d'importantes factures; d'autres proposent des rentrées d'argent non négligeables. Ainsi, ces cartes font dépenser de l'énergie ou, au contraire en apportent. A chaque tour, un CHEF D'ETAT ne peut négocier qu'une carte à la fois. Il doit obligatoirement négocier toutes ses cartes avant la fin de la partie.

Économie d'énergie et accroissement de vos exportations.

RECEVEZ 5 milliards. DONNEZ 2 unités (au choix)

Cartes "BOOM-KRACH"

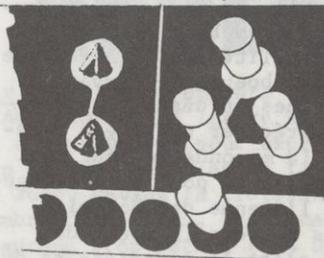
Une telle carte fait varier le cours de deux énergies au choix. A chaque tour, un CHEF D'ETAT ne peut négocier qu'une carte à la fois. Il doit obligatoirement négocier toutes ses cartes avant la fin de la partie.

5/4 BOOM KRACH Faites varier le cours de deux "ÉNERGIES" (au choix) l'une de 5 POINTS l'autre de 4 POINTS.

AGGIE

Posez trois pions sur les trois cases qui leur sont réservées et mettez le quatrième en stock pour une utilisation ultérieure.

URANIUM



MAGOUILLES BLUES A LA CHAPELLE SUR ERDRE

Il y a six mois un article de l'APL (APL no. 33) s'aventurait sur les terres mouvantes et juteuses de l'immobilier à La Chapelle/Erdre, à propos du terrain de foot de la ZAC de Gesvrine. Nous constatons alors que dans la majorité du Conseil Municipal on était aux petits soins avec les copains promoteurs. Si on étudie de près les récentes décisions du Conseil et si on se rend sur le terrain pour voir comment se déroulent les travaux communaux, cette première impression se confirme.

Il semble que si on sait soigner les petits et les grands copains... ceux que Mr. Poniatowsky

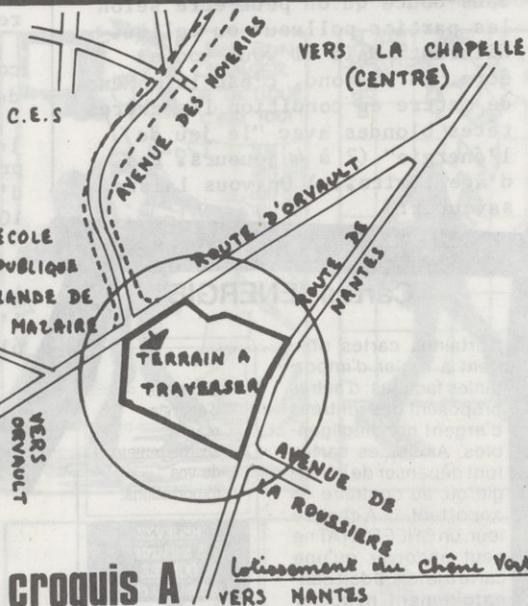
appelait naguère - les copains et les coquins - (c'était à l'époque cactus)... on a aussi des idées assez spéciales sur la répartition des subventions communales et sur les réalisations prévues par la commune pour aider les associations locales, notamment dans le domaine des sports.

Malgré le caractère très limité des ressources communales, il y a des clubs et des associations qui ont le fric en poupe. Evidemment, quand on est à la fois membre important-officiel ou officieux - d'une association et Conseiller Municipal - c'est plus facile de se renvoyer la balle.

COPAINS D'ABORD

En ce moment on fait de grands travaux à La Chapelle/Erdre. On perce de nouvelles et larges voies de circulation. Bonne idée, car le soir entre 18h et 19h 30 le centre de la Chapelle n'a rien à envier au Pont de Pirmil ou à la Place de la Concorde aux mêmes heures. Bonne idée qui vient un peu tard, car s'il est relativement facile de tracer des routes en terrain vierge, ça se complique quand il faut faire du slalom entre les lotissements.

Mais ici on ne s'étonne plus de l'ordre chronologique bizarre adopté pour réaliser les équipements publics car on est malheureusement trop habitué à ce que la municipalité mette la charrue devant les boeufs et serve les langoustines au dessert encore faut-il préciser qu'il y a rarement de la mayonnaise pour tout le monde, ainsi pour le prolongement de l'Avenue des Noieries (Croquis A) vers la route de Nantes, c'est le propriétaire du terrain traversé par la route qui va se raffaler toute la mayonnaise... Bon appétit pour lui...



croquis A

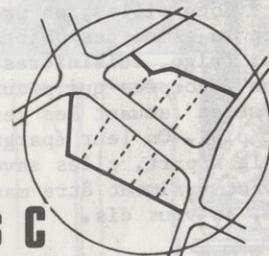
PAR ICI LA BONNE SOUPE

On pouvait penser qu'on choisirait le tracé du croquis qui permettait à la nouvelle route d'arriver face au chemin de la Rousseière qui dessert le lotissement du Chêne Vert. De très nombreux enfants habitent ce lotissement fréquentent l'École de la Lande de Mazaire et le C.E.S. (Croquis B).



croquis

Enfin, c'est une autre solution qui a été retenue, celle du croquis C, pourquoi? (Croquis C).



croquis C

Tout simplement pour faciliter l'implantation d'un lotissement à peu de frais, la nouvelle rue servant de voie de desserte du lotissement (les pointillés en délimitent les lots) alors que dans le tracé présenté plus haut, pour faire un lotissement il aurait fallu faire une voie de desserte spéciale, à la charge du propriétaire-lotisseur et le nombre de lots aurait été moins nombreux (Croquis D) et l'opération aurait été beaucoup moins fructueuse.



croquis D

Tout cela est déjà énorme mais nous avons appris qu'en plus C'EST LA COMMUNE QUI FINANCERA LES DIVERS RACCORDEMENTS DU LOTISSEMENT AUX RESEAUX PUBLICS (EGOUTS, EAUX PLUVIALES, etc...) habituellement ces travaux sont bien sûr à la charge du promoteur qui les fait repayer aux clients quand il vend ses terrains... en échange le propriétaire cède "gracieusement" la partie de son terrain réservée à la route... il a sans doute estimé que la mayonnaise était bonne ça valait bien un petit pourboire.

Nous nous sommes rendu sur le terrain et là, oh surprise, (là on exagère un peu, ça ne nous a pas tellement surpris)... TOUTS LES BRANCHEMENTS PREVUS POUR LE LOTISSEMENT SONT REALISES. Or, AUCUN PROJET N'AVAIT ETE DEPOSE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT A LA DATE OU NOUS METTONS SOUS PRESSE.

Tout projet de lotissement doit faire l'objet d'une demande officielle et du dépôt d'un dossier auprès de la Mairie et de l'Equipement avant d'être approuvé ou rejeté (comme une demande de permis de construire est obligatoire pour la construction d'une maison). Il est bien sûr interdit de commencer les travaux avant d'avoir reçu un avis favorable... on nage donc en pleine illégalité...



EH LES COPAINS! MOI AUSSI... VEUX MAGOUILLER...

RESUMONS

1. - Pour le tracé de cette rue le Maire et les Conseillers qui le soutiennent choisissent l'intérêt d'un particulier au mépris de l'intérêt général et de la sécurité de ceux qui emprunteront les voies du secteur - notamment les enfants du lotissement du Chêne Vert.

2. - La Commune prend à sa charge l'équipement d'un lotissement privé en échange du terrain où passera la rue. Dans cette affaire:

- combien perd la commune?

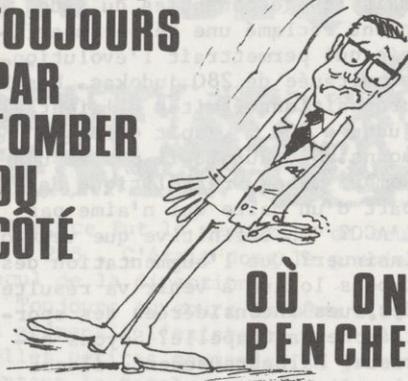
APRES UNE ESTIMATION RAPIDE IL SEMBLE QUE CE QU'ECONOMISE LE LOTISSEUR SUFFIRAIT POUR FINANCER L'EXTENSION DE LA SALLE DE JUDO REFUSEE JUSQU'A CES DERNIERS JOURS PAR LE MAIRE.

3. - La Commune fait réaliser les équipements du même lotissement avant que le dossier qui le concerne n'ait été déposé, donc sans savoir si le lotissement sera approuvé ou rejeté; il s'agit donc d'un acte illégal.

Dans ce cas, la parole est à l'autorité de tutelle ou le Préfet de Loire-Atlantique qui doit décider si la commune de la Chapelle/Erdre peut continuer à être gérée dans l'illégalité, ou s'il y a lieu de suspendre le Conseil Municipal.

Nous attendons la suite avec impatience...

ON FINIT TOUJOURS PAR TOMBER DU CÔTÉ



... C'est ce que nous disions à un copain très porté sur le "Beaujo" pour le consoler de s'être cassé une jambe en tombant dans sa cave... vendredi 8 décembre, lors d'une réunion publique des Conseillers Municipaux de La Chapelle/Erdre la Mairie - Mr. De Sesmaisons, a très bien montré de quel côté il penchait...

A un habitant d'un lotissement qui se plaignait de ce que la rue qu'il habitait, la rue du Pt. Coty, n'était plus qu'un chemin perclus d'ornières. Mr. De Sesmaisons répondit que plusieurs habitants de cette rue, voie privée de lotissement - ayant refusé de la céder à la commune (pour des raisons fort valables concernant l'usage de circulation) il ne pouvait malheureusement pas engager la commune à faire des travaux sur un domaine privé.

- Bizarre!
- Vous avez dit bizarre?
- Oui, nous avons dit bizarre

Et les équipements dont nous parlons ci-contre, n'ont-ils pas été faits - par la commune - sur un terrain privé?

Et les équipements du lotissement prévus près du futur terrain de foot de Gesvrine (voir APL no. 33 du 30/5/78) ne seront-ils pas faits

- par la commune
- sur un terrain privé?

Il est vrai que dans ces deux derniers cas il s'agit d'opérations immobilières et que les partenaires de la commune sont deux promoteurs-lotisseurs.

Alors que dans le 1er cas il ne s'agit que des 200 habitants (peut-être plus) riverains de la rue défoncée et de tous les Chapelains qui l'empruntent quotidiennement pour aller au centre commercial ou conduire leurs enfants à l'école et au CES.

Peut-être que parmi les terrains privés il y en a qui sont plus privés les uns que les autres Il penche... il penche... quand va-t-il se cas



DERNIERE HEURE: On dit dans les milieux généralement bien informés de la Chapelle/Erdre que la COMMISSION URBANISME serait prochainement supprimée pour être remplacée par une COMMISSION IMMOBILIERE.

SPORTS: MEDAILLES D'ARGENT

Entre la municipalité et l'Athletic Club Chapelain, Club qui regroupe actuellement 750 adhérents dans ses différentes sections, un combat d'usure s'est enclenché: après quelques rounds d'observation, les premiers coups ont été portés par l'ACC contre un Maire qui a bien du mal à se justifier. C'est vrai qu'autour de l'épineux problème des équipements sportifs, les choix ne sont jamais neutres.

1er acte: Le 20 octobre 1978, l'ACC envoie une lettre au Maire et à son Conseil pour exprimer son ral'bol au sujet de la salle de Judo. Devant la croissance du nombre d'inscrits, les locaux sont beaucoup trop petits (*). D'où le refus de nouvelles inscriptions et une insécurité croissante dans le déroulement des entraînements:

"Aujourd'hui cette situation est devenue intolérable autant qu'inadmissible, surtout que depuis mai 1977, date de la première démarche des responsables du Judo, ceux-ci, avec le concours des Services Techniques Municipaux, ont élaboré deux projets d'aménagement du local qui tenaient compte des possibilités financières de la Commune; aucun de ces projets n'a jamais été suivi d'un début de réalisation.

En clair, les choix d'investissement de la municipalité sont dénoncés, ainsi que son incapacité à répondre aux besoins les plus immédiats, malgré les discours verbaux sur le dialogue et la participation.

2ème acte: Le Maire répond à l'ACC le 9 novembre par le biais d'Ouest France. Le principe de l'agrandissement de la salle de Judo est retenu, mais ne pourra budgétairement être effectif qu'au printemps 1979. D'autre part, il sera limité en surface car: "la salle de 800 m² souhai-

tée par le judo à son usage exclusif coûterait 1 500 000 F et entraînerait à elle seule une augmentation des impôts communaux de l'ordre de 10 %."

A première vue, voilà un Maire de bon sens qui sait freiner les ambitions démesurées d'une section judo trop gourmande! Mais qu'apprend-on la semaine suivante?

3ème acte: Le Maire a menti! Jamais les responsables du judo n'ont réclamé une telle superficie qui permettrait l'évolution simultanée de 280 judokas. Les propositions écrites allaient jusqu'à 200 m², soit 4 fois moins. N'y aurait-il pas là une sombre manoeuvre politique de la part d'un Maire qui n'aime pas l'ACC? "En définitive que veut-on insinuer? Que l'augmentation des impôts locaux à venir va résulter des vues inconsidérées des sportifs de la Chapelle? Soyons sérieux! Malheureusement, il est plus facile de publier des contre-vérités que de répondre concrètement aux questions des responsables".

Il faut préciser que l'ACC regroupe beaucoup de responsables qui ne soutiennent pas la municipalité. Contrairement au Tennis Club de l'Erdre auquel fait référence le Maire comme un club à imiter. Peut-être est-ce la raison pour laquelle au moment où la section de Judo avait fait ses premières propositions d'agrandissement de sa salle, alors que la réponse restait négative, le Tennis Club récupérait un emprunt communal de 120 000 F financé sur 15 ans pour réaliser un court de Tennis. D'une manière plus globale, les augmentations des subventions ont été de l'ordre de - 87 % pour le tennis - 27 % pour l'ACC.

Et puis, pendant les heures pleines, c'est-à-dire, celles qui conviennent aux Chapelains qui travaillent, la cotisation annuelle est de 700 à 900 F! Bel exemple à suivre pour développer le sport de masse.

4ème acte: La confirmation de la construction d'un second préfabriqué pour le Judo est annoncée au Conseil Municipal du 3 décembre. Ce sera pour le printemps 1979.

SERVICE SOCIAL EN GRÈVE

Les étudiants de 2^e année de Service Social de Nantes sont en grève depuis le vendredi 1^{er} décembre pour des problèmes de stages. Chaque année ils se heurtent aux mêmes difficultés:

- éloignement des lieux de stage et difficultés financières (faibles ressources des étudiants).

- Remboursement très partiel des frais de stage.

- Aucune possibilité de choix (autant de stages que d'étudiants).

Ils revendiquent:

- La suppression des affectations autoritaires.

- Le remboursement à 100% des frais de stage.

- un éventail plus large de stages

- La prise en considération des possibilités et désirs de chacun, sachant que sur les 3 ans de formation, les stages en représentent la moitié. Par ailleurs, il serait souhaitable que les monitrices de stage aient un allègement de travail afin que le stagiaire ne soit pas une charge pour celles-ci.

7,22 F SUITE

Réaction de quelques travailleurs sociaux à l'article APL: "vivre avec 7,22 F par jour". On nous dit, au téléphone, que "sur le fond, tout est vrai, mais le cas n'est pas clair". En gros, la façon de vivre de Mr. Gounou, et son goût modéré, paraît-il, pour le travail, sont mis en cause. "Il n'a jamais voulu s'intégrer à notre équipe éducative", etc. etc.

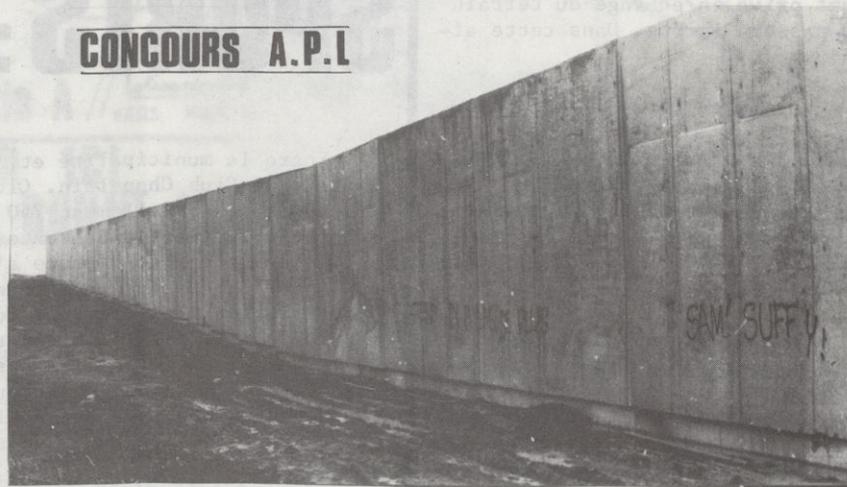
Je croyais que, pour beaucoup d'entre nous, avoir une vie privée

tant soit peu agitée, et ne pas trop aimer le boulot, c'était une qualité. Pas pour Mr. Gounou, d'après ces nouveaux "juges"!

Combien de "7 francs 22", à Nantes, jugés "pas clairs" par leurs travailleurs sociaux de service, et laissés au silence, et à la misère?

Et re-question: qu'est-ce qu'or fait? J.P.C.

CONCOURS A.P.L



TIENS UN HLM DE PLUS SAM'SUFFY! Décoration du mur de la nouvelle prison Nantes Nord. Juin 78.

BRISSONNEAU

LICENCIEMENTS RÉDUITS PATRON SÉQUESTRÉ

POUR LES REVENDICATIONS LES
SOLIDARITÉ DE TOUS

Brissonneau : après l'annonce des 282 licenciements, l'occupatio de la DATAR, et le blocage de la Commission paritaire pour l'emploi, on en était la semaine dernière aux sanctions contre deux délégués syndicaux et aux récentes informations sur de nouvelles commandes. Celles-ci (32 grues pour l'Allemagne de l'Est) annonçaient une semaine difficile pour une direction qui maintenait fermement les licenciements.

délégués à licencier

En début de semaine, la direction présentait une liste de 9 délégués à licencier. On trouvait 1 délégué CGC (à 56 ans et 8 mois) 3 CFDT, et 5 CGT (dont un à 56 ans et 8 mois) chose "étonnante" : il semblait que parmi ces délégués, la présence de militants actifs était importante. Du moins est-ce l'avis du groupe Vent de la Zone qui déclarait le 6 décembre :

"Il faut également noter que dans la liste des délégués menacés de licenciement, une bonne proportion sont des militants du courant que Vent de la zone représente. Cela s'ajoute aux sanctions de mise à pied de la semaine dernière qui visaient le même courant. C'est un exemple de l'attitude du patronat qui profite des licenciements collectifs pour essayer de se débarrasser de militants actifs dans l'entreprise."

On attendait donc la journée de Vendredi avec une certaine impatience, puisque deux séances du Comité d'entreprise devaient avoir lieu.

C.E. houleux

A 13H 30, le Vendredi, le premier C.E. se réunit pour traiter des 282 licenciements. Hormis quelques propos insignifiants de la direction sur son action auprès des pouvoirs publics et sur la fatalité économique nécessitant les licenciements, la principale nou-

velle, ce fut la réduction de ceux-ci à 225. C'était donc le premier recul de la direction.

Toujours au cours du même C.E. on apprenait l'existence de nouvelles petites commandes (4 grues) portant le total des commandes pour 1979 à 82 Millions de francs. Il faut dire que d'autres commandes sont actuellement négociées avec de fortes chances de succès.



Dans le même temps, un débrayage s'effectuait massivement dans l'usine (plus de 50 % du personnel). Après une prise de parole, une manifestation se formait pour se diriger vers le local du C.E. Il était 14H 30 et la seconde séance devait commencer pour traiter des licenciements des 9 délégués. Manifestement, la direction n'était pas très à l'aise : après avoir demandé une interruption de séance, elle proposait de repousser la discussion en se justifiant par l'absence de documents nécessaires. Et le patron d'essayer de sortir...

Malheureusement, la porte était bloquée! Ça ressemblait fort à une séquestration. Celle-ci dura une heure au cours de laquelle l'inter syndicale déclarait s'opposer aux licenciements des délégués. Au bout d'une heure, ce furent les manifestants de l'extérieur qui s'invitèrent à la réunion, réaffirmant le refus des licenciements. Et le patron de sortir alors tout penaud à travers une haie d'honneur.



TOUS
CES MENUS
INCIDENTS
VONT ENCORE
RETARDER MES
PROJETS

quelle suite ?

Après ce que les ouvriers de Brissonneau considèrent être un premier recul de la direction, et en fonction de la prévision de nouvelles commandes possibles, la justification des licenciements tient de moins en moins. Ce n'est sans doute pas par hasard qu'une certaine obstruction de la direction en ce qui concerne l'avenir de la boîte est maintenue : ni le programme d'investissement, ni le plan de formation pour l'année 1979 n'ont été communiqués. Ce la risque de peser lourd dans la balance lorsque la Direction départementale jugera de l'opportunité des licenciements.

A Brissonneau, la lutte va donc continuer. Dans le même temps des propositions ont été faites au niveau départemental pour la semaine d'action pour l'emploi qui a lieu actuellement. Un rassemblement devant Brissonneau Jeudi a tout d'abord été refusé par la CGT. Même chose pour des rassemblements par zone. Motif : insuffisance de la mobilisation. A la CFDT, on reste perplexe. Cette semaine d'action, avec des petits débrayages par boîte (2 heures minimum) que risque-t-elle d'apporter de plus?

En tout cas, à Brissonneau, on ne l'a pas attendu pour commencer la lutte. Et les premiers reculs de la direction ne peuvent qu'inciter à continuer dans la voie tracée.

Paul K.

A.N.P.E.

ÇA DECONNECTE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi: tout le monde connaît. Surtout coté file d'attente et pointage. L'A.N.P.E., donc, est débordée. Avec 1 500 000 de chômeurs inscrits sur ses fiches, elle ne peut plus faire face. Le Gouvernement voudrait bien faire "disparaître" une partie de ces chômeurs qui encombrant les statistiques. La chasse aux "faux chômeurs", ouverte l'année dernière, n'a rien donné...et pour cause!

Le chômage augmente inexorablement.

Mr. Boulin, Ministre du Travail et de la Participation, a demandé à Mr Farge, Inspecteur Général des Finances et Sous-Gouverneur du Crédit Foncier de France, de s'atteler à la tâche.

Mr. Farge, aidé de quelques personnes dévouées, a rendu visite aux ANPE de la région parisiennes et à celles de cinq villes de province dont Nantes. Il en a tiré des conclusions tout à fait intéressantes ■ il faut débarasser les Agences des gens qui "ne veulent pas travailler". Certains travaux préliminaires font sembler-t-il référence à la création possible d'ANPE pour marginaux. Ces derniers étant déterminés avec l'aide des Caisses d'Allocations Familiales et d'Allocations Maladie. Un projet GAMIN pour chômeurs en quelque sorte.

■ il faut faire passer l'ANPE sous le contrôle direct du Préfet et du patronat local. Transformer les Agences en établissement à caractère industriel et commercial, cela permettrait d'avoir "recours à des sources de financement autres que publiques".

Nous publions ci-dessous des extraits du rapport Farge.

pointage

- que penser du pointage:
"Des travaux d'une utilité contestable dans leur principe et dans leur organisation"

* Cette critique vise particulièrement la technique du "pointage".

Il n'est pas raisonnable, en effet, de soutenir que cette méthode représente un moyen efficace de contrôle et une contribution positive au placement.

La théorie selon laquelle le pointage est l'occasion d'un entretien du personnel de l'Agence avec chaque "demandeur" sur sa situation ne résiste pas à l'observation des faits et notamment à la croissance du nombre de ces "demandeurs": il faut savoir que dans les grosses agences le "débit" du pointage doit atteindre 3 à 400 personnes par demi-journée.

Quant au contrôle, il se révèle pour les mêmes raisons parfaitement illusoire, la seule présentation de la carte d'identité n'étant plus demandée que dans moins d'une agence locale sur deux, dans les hypothèses les plus optimistes.

L'expérience déabusée des personnels de l'ANPE enseigne,



au demeurant, que "les fraudeurs sont les meilleurs pointeurs"...

... Ainsi le pointage apparaît-il comme l'un de domaines où les instructions sophistiquées des services du Ministère du Travail et de l'ANPE apparaissent le plus éloignées de la réalité...

... l'efficacité de l'Agence se trouve affectée par d'autres phénomènes induits par les contraintes administratives qui lui sont imposées, du fait de l'encombrement de ses fichiers par des "demandeurs d'emploi", qui, au vu et au su de tout un chacun, n'en sont pas, sans compter ceux qui devraient l'être mais qui attendent à l'abri du système d'indemnisation...

Une enquête effectuée en 1977 par la Mission permanente d'inspection de l'ANPE sur un échantillon de 19.000 "demandeur d'emploi" évaluait à 20 % au moins le nombre de ceux dont la capacité ou les chances de placement étaient quasi-nulles, abstraction faite du cas des femmes dont la volonté de prendre ou de reprendre un emploi est subordonnée à des prétentions de rémunération et de conditions de travail (horaire, lieu) difficiles à satisfaire.

Le responsable d'une section départementale de l'Agence indique que 37 % des "demandeurs" de sa circonscription - qui, bien sûr, comptent dans les statistiques du "chômage" - devraient relever, non de l'ANPE, mais soit d'organismes d'assistance parce qu'ils ne peuvent pas travailler, soit d'organismes de contrôle parce que, temporairement, ils ne veulent pas travailler, en attendant d'avoir épuisé leurs droits à indemnisation.

Ces divers phénomènes montrent que la notion de "demandeur d'emploi" est dans de nombreux cas une construction juridique, parfaitement hétérogène et fort éloignée de l'exacte signification des mots.

Il en résulte, entre autres conséquences, une déformation des statistiques

employeurs et a.n.p.e

" Pour l'essentiel, il est reproché à l'ANPE soit de ne pas donner suite aux offres d'emploi qui lui sont adressées, soit d'y répondre de manière totalement inadéquate...

... Certains employeurs, ignorant des obligations légales, ne comprennent pas que l'Agence "gomme" sur les offres, au moment de leur diffusion, les conditions relatives au sexe, à la nationalité ou à la "couleur" dont elles sont expressément, et de plus en plus souvent, assorties à l'origine...

... Quelques uns, enfin, font état de tentatives - éventuellement réussies - d'introduction, sous couvert de l'ANPE, dans leur entreprises d'"éléments perturbateurs".

- Les situations citées à l'appui de ces dires m'ont paru trop précises et trop convergentes pour relever de l'affabulation ou d'une interprétation des faits systématiquement orientée: même si, pour certaines d'entre elles, elles demeurent limitées, elles n'en ont pas moins sur une "opinion" particulièrement sensibilisée à ce type de difficultés, un effet fâcheusement multiplicateur...



... Ces griefs concernant le fonctionnement de l'ANPE se projettent sur ses agents dont la qualification professionnelle est médiocrement appréciée par les employeurs, en raison notamment de leur ignorance des réalités de l'entreprise. D'autre part, leur laxisme - qu'illustrent aux yeux de certains des horaires d'ouverture estimés inadaptés aux contraintes de certaines professions, voire leurs parti-pris idéologiques, politiques ou syndicaux, sont éventuellement mis en cause...

visés !



Une catégorie de Personnel spécialement visée: les Conseillers professionnels.

" En bref, les conseillers professionnels constituent une population jeune, substantiellement féminisée, ne disposant que de peu d'expérience pratique, sur-diplômée - particulièrement au regard des autres catégories de personnels de l'Agence - et finalement abandonnée à elle-même...

... Cette psychologie collective et ces dispositions bienveillantes confèrent aux conseillers professionnels une grande liberté d'allure par rapport à leurs missions, liberté que certains ont tentés d'utiliser à des fins personnelles, syndicales ou politiques."

remède : DECONNECTE

Il faut recentrer l'ANPE sur sa mission de placement et lui donner les moyens d'assurer cette mission avec efficacité.

Il faut lui retirer son travail d'aide et de protection et la décharger des tâches de contrôle.

" Enfin libérée de tâches qui obèrent la capacité offensive de ses interventions sur le marché du travail, l'ANPE pourrait, grâce à ce retour aux sources de sa création, recouvrer une totale liberté de manœuvre quant à l'emploi et à la distribution de ses moyens, désormais intégralement consacrés à ses missions originelles de conseil, d'information et de placement.

Du même coup, elle devrait recouvrer la maîtrise de la définition et du contrôle de ses fichiers de "demandeurs", au regard desquels elle devrait avoir un pouvoir autonome de sanction lui permettant de radier effectiv-

ment, de sa propre initiative, les "demandeurs" dont le comportement montre qu'ils n'ont pas la volonté effective de bénéficier de ses prestations.

La réforme suggérée ayant pour résultat de mettre un terme aux ambiguïtés qui caractérisent la notion de "demandeur" d'emploi il en résultera d'ailleurs un purement naturel des fichiers et des statistiques qui en découlent les faux demandeurs s'écartant d'eux-mêmes d'une Agence dont le "concours" ne constituerait plus le point de passage obligé pour l'accès aux aides ou à la protection sociale.

Il conviendrait d'accompagner ce mouvement par l'élimination systématiquement de tous les cas qui subsistent encore, qui ont été maintes fois répertoriés et pour lesquels la réglementation prévoit l'inscription à l'ANPE de personnes qui relèvent, à l'évidence, de services d'assistance et non de placement."

Le Personnel de l'ANPE n'échappe pas à la critique de Mr. FARGE. Il faut se méfier des syndicats.

" Je souhaite cependant attirer l'attention sur la lourdeur des errements actuels de l'ANPE en matière de mutation ou de notation de ses personnels: les interventions en cascade de commissions administratives, régionales et départementales, le fait que les notes soient collégialement arrêtées au lieu d'être de la responsabilité du supérieur le mieux placé pour apprécier l'activité professionnelle des intéressés, sont la source de lenteurs et de complications superflues, qui, dans l'esprit de nombreux agents, sont interprétées, à tort ou à raison, comme dissimulant des interventions ou des pressions syndicales occultes

Il y a là, me semble-t-il, matière à un salutaire effort de clarification et de délimitation des responsabilités respectives des uns et des autres (...)."

traqueurs d'élite

Un problème, le contrôle du fonctionnement des Agences. Pour ce faire, on envisage la création d'un corps spécialisé. Ces gens existent déjà. Il suffit de les officialiser et de les augmenter.

" Je pense que ce secteur, particulièrement important et difficile, de la surveillance du correct et efficace fonctionnement des agences et antennes locales, ne peut être abordé avec succès que par les moyens d'un contrôle rapproché, exercé sur place par des inspecteurs confirmés.

Les moyens actuellement mis en oeuvre dans ce sens sont insuffisants et inadéquats: ils revèlent en principe de 4 à 5 chargés de mission affectés à la "mission permanente d'inspection" de la direction générale, cependant que quelques CRA tentent de mettre au point des méthodes d'investigation adaptées à la découverte systématique des erreurs ou des omissions susceptibles d'affecter les fichiers - notamment de "demandeurs" dont on a vu qu'ils étaient, par définition, éclatés en F 19 et F 09, vice de construction que la déconnexion devrait, d'ailleurs, faire disparaître.



Il est donc, à mes yeux, indispensable que ces tâches soient précisées dans leurs méthodes, coordonnées dans leurs objectifs, programmées dans leur exécution et confiées à un corps convenablement étoffé, d'inspecteurs adhoc, rattachés, par exemple, au niveau des centres régionaux (...)."

L'ANPE passe sous le contrôle des Préfets.

" Je suis donc amené à proposer une troisième voie - celle de la déconcentration associative -

qui consisterait à créer la brèche et à ouvrir la coopération à la base, là où se situent les vrais problèmes, c'est-à-dire au niveau départemental, entre services locaux de l'ANPE et entreprises "du terrain".

Dans cette perspective, la responsabilité d'initier, de stimuler et de suivre la création et le développement de la coopération des uns et des autres devrait être, à mon sens, confiée au Préfet:

* d'abord, parce que ce haut fonctionnaire est le représentant naturel du Gouvernement, en général, et du Ministère du Travail et de la Participation, en particulier: le prestige et l'autorité qui s'attachent à ses fonctions donneraient crédibilité à l'opération, lustre et dynamisme aux unités opérationnelles de l'Agence.

* ensuite, parce que ce type d'intervention s'inscrit dans le fil de ses responsabilités en matière de développement économique et d'équilibre social de sa circonscription: ainsi serait heureusement complété le clavier des moyens d'information et d'action dont il dispose pour agir sur la conjoncture départementale.

* enfin, parce qu'il serait de ce fait bien placé pour apprécier les limites des possibilités de l'Agence résultant d'une éventuelle inadéquation de ses moyens, pour juger des résistances au changement qui se manifesteraient soit, au sein des services de l'Agence du fait de la rémanence de certaines pesanteurs administratives ou syndicales injustifiées de la part des chefs d'entreprise.

J'insiste particulièrement sur la nécessité de ne pas créer un nouveau comité: il ne devrait être demandé au Préfet que l'essentiel, c.à.d. d'être l'élément catalyseur de l'instauration du climat nécessaire de confiance, de compréhension, de coopération.

A cela, il convient d'ajouter une précision que nous avons trouvée dans un rapport préliminaire et concernant le rôle des Préfets.

Le contrôle des Préfets servira "a mieux encadrer les éventuels débordements individuels, politiques et syndicaux ou les excès de l'emprise syndicale qui nous ont été signalés çà et là par les utilisateurs de l'Agence ou par certains de ses personnels. Les faits invoqués sont difficiles à vérifier de l'extérieur mais, même ils ont un effet multiplicateur dommageable au fonctionnement de l'Agence..."

privatisation



Vers la privatisation de l'ANPE?

Bien qu'innomé dans le texte qui l'a créé - autre ambiguïté - le "caractère" de cet établissement public qu'est l'ANPE est "administratif", qualité qui n'est adaptée ni à sa raison d'être, ni aux nécessités de sa gestion.

Un organisme auquel est confié le placement des demandeurs d'emploi dans les divers secteurs de l'industrie et du commerce et que les administrations publiques ignorent pour leurs propres recrutements, mériterait de se voir reconnu le "caractère industriel et commercial".

Outre les exigences de la logique, une telle promotion satisfierait les nécessités d'une gestion, aujourd'hui étroitement encadrée par les normes de la fonction publique avec lesquelles elle n'a guère de rapports: je n'aperçois pas, en effet, les précédents dont peut s'inspirer, dans la "grille" des emplois et indices administratifs, une fonction aussi spécifique que celle, par exemple, de prospecteur-placier.

La consécration du caractère industriel et commercial de l'ANPE faciliterait la prise en considération de ce type d'observation. Elle lui permettrait le recours éventuel à des sources de financement autres que publiques. Elle illustrerait, aux yeux de tous, son "new-deal".

Récrudescence du contrôle fichage, intervention du patronat. Tout ça ne nous promet pas de beaux jours.

Pour ça part la CFDT appelle à une semaine d'action du 11 au 15 Décembre ■

D. B.

Note: Les passages soulignés sont l'oeuvre de Mr Farge lui-même.

SERMON A L'ASSEDIC



Je suis au chômage. J'avais pas tellement réfléchi avant, mais en fait, c'est honteux de se complaire dans ce rôle de parasite de la Société, d'oisif assis-té, alors qu'à la force du poignet, on peut, si on le veut vraiment, trouver du travail et écraser les autres par son génie créatif en matière de recherche d'emploi. J'invente pas, c'est ce qui ressort de l'entretien avec un Monsieur le l'Assedic.

Les propos de cet enquêteur sont retranscrits de mémoire mais le ton, l'esprit et les expressions sont authentiques. Tour à tour pendant l'entretien, il saura montrer les différentes facettes de son rôle: Sergent recruteur (pour le Travail Socialisé), Bon Conseil et Paternel (le petit gars est chomeur-débutant...), Gros Sourcils francs et Menaces de Radiation (si le ptit gars est un tire au flanc, fini les subsides de l'état!). Et puis, toujours un ton de voix, une manière de finir les phrases qui ne peut que susciter l'accord du chomeur convoqué: C'est le ton du Sermon, de la propagande entre quat'z'yeux. A mi-chemin entre l'instituteur vieux style et le représentant de commerce bien rodé.

chomeur, du punch !

il m'accueille et dès le début de l'entretien je sens que le numéro est bien au point et qu'il ne s'agit pas d'une enquête bêtement administrative. L'Ideologie du Travail sert de référence constante pendant tout le sketch:

"1 million 340.000 chômeurs d'après le gouvernement, 1 million 500.000 pour les syndicats... c'est de la propagande soigneusement entretenue! Pour le gouvernement, c'est un moyen pour que les gens réclament moins, s'accrochent à leur boulot. Pour les Syndicats et les partis politiques, c'est pour obtenir plus de voix"... Ce charmant Monsieur qui dit avoir été directeur commercial d'une boîte dans un de ces précédents jobs et qui est actuellement délégué syndical (quel syndicat? j'ai pas osé demander...) m'avoue aussi que c'est pas pour faire de la poli-

tique mais on attend toujours celui qui saura prendre le pays en main... Mais revenons à nos moutons: "En réalité il y a 500 000 véritables chômeurs; à vrai dire je préfère le terme de demandeur d'emploi. Chomeur c'est quelqu'un qui ne veut pas travailler, par contre demandeur d'emploi, c'est un vrai métier. Les 1ers mois, on fait son apprentissage, on subit des échecs... après il faut planifier son emploi du temps, se tracer une ligne de conduite, il faut savoir gérer son emploi. Par exemple, calculer le pourcentage de lettres envoyées qui donnent des réponses, se renseigner sur une entreprise avant de s'y présenter. Le directeur, le Chef du Personnel, seront flattés de voir que vous connaissez leur entreprise... Un demandeur d'emploi doit être créatif, imaginatif.

Pour une offre d'emploi, le Chef du Personnel recevra 300 lettres, alors il faut sortir du rang, se faire remarquer, sortir de l'ordinaire. (On veut des chomeurs virils, ambitieux, puncheurs, pas des mous, ni des pleurnicheurs!)



"il ne faut pas mendier un emploi, il faut savoir se vendre. Un demandeur d'emploi, c'est comme un représentant! On voit souvent les lettres du genre: suite à votre annonce du tant, j'ai l'honneur de solliciter l'emploi... ça c'est mendier".

"il faut intéresser... s'imposer. Un exemple: une secrétaire qui fait une demande d'emploi, qui va-t-elle voir en 1er? La secrétaire de l'entreprise, qui va lui dire laissez-votre-adresse. on-vous-écrivra. Et puis, cette adresse sera perdue aussitôt: c'est plus simple, pas de paperasses à faire, pas besoin d'en parler au Chef du Personnel. Et puis surtout la secrétaire en place a peur de perdre son emploi... l'autre est peut-être plus quali-

fiée... ou bien plus mignonne... parce que il y a des patrons qui apprécient cette qualité"... (petit sourire en coin: connivence entre hommes ou futilité de critères d'embauche?) l'école du sexisme passe-t-elle par l'Assedic?

"Vous savez, dans la région c'est foutu. St. Nazaire, c'est asphyxié, Nantes, on y vient peu à peu. Faut pas chercher non plus le long des côtes. Les endroits prospères, c'est les zones frontalières! Mais attention, faut être dans les premiers. Maintenant, tout va très vite, on ne peut plus parler de générations mais d'ages. Il ne faut pas hésiter à chercher ailleurs. Si vous pensez à vos attachements à une région, vous resterez toute votre vie un chomeur (Ouah! le vertige et la honte m'emportent). Et puis vous savez, à notre époque, il faut savoir se reconverter. Regardez moi, par exemple, à 45 ans c'est mon 5ème emploi!" (Le chomeur est armé: mobilité de la main d'oeuvre, reconversion. L'avenir n'a qu'à bien se tenir!)

y a d'abus

"il y a des vrais demandeurs d'emploi... comme vous... (ouf!) mais il y a aussi des faux. Par exemple, des femmes qui ont un enfant de 18 mois et un autre de 3 mois et qui s'inscrivent au chômage parce que en ce moment, ça fait bien de toucher des allocations. Et puis après elles viennent me dire qu'elles ne peuvent pas chercher d'emploi parce qu'il n'y a personne pour garder leurs enfants. Soyons sérieux, à Nantes, il y a autant de gardiennes que d'enfants à garder (...).

"En fait, vous avez de la chance de tomber sur moi. Vous n'avez que 3 recherches d'emploi pour 3 mois d'allocations chômage, alors qu'il vous en faudrait 90, une par jour. Vous savez, vous pourriez perdre vos droits à l'allocation par exemple sur intervention d'un enquêteur de l'ASSEDIC qui signale votre cas à l'ANPE. Ils vous trouveront bien des emplois de manoeuvre que vous serez obligé d'accepter sinon vous perdrez vos droits à l'allocation. Mais moi, je suis délégué syndical, je me préoccupe du sort des travailleurs, alors vous voyez je fais de la prévention." Nicolas

EUZKADI : l'état pris au piège



L'Espagne n'est plus la honte de l'Europe démocratique. La page du franquisme a été définitivement tournée mercredi.

La constitution qui a été adoptée par référendum est un modèle de libéralisme, estiment les juristes spécialistes de ces questions. Tout serait donc parfait si les Basques n'avaient pas boudé les urnes. En effet, dans les quatre provinces qui constituent l'Euskadi sud, le taux d'abstention est supérieur à 50 % et le "non" se situe aux alentours des 20 %. Autrement dit, la grande majorité a rejeté cette constitution. C'est une grande victoire pour les autonomistes et indépendantistes.

Ainsi le piège du référendum s'est retourné contre l'Etat espagnol. Cette consultation ne visait pas seulement à liquider la législation franquiste. Son objectif était aussi de neutraliser la question des nationalités en leur proposant un faux choix (vieux technique référendaire). Les termes du marché étaient: vos droits

historiques contre les libertés élémentaires. La tentation était en effet grande de se dire: "Acceptons ces libertés, elles nous aideront à conquérir nos droits".

Les divers mouvements nationalistes, du P.N.V. et E.T.A. militaire, ont pris le risque d'appeler à l'abstention ou à voter non. S'ils avaient subi un échec, la revendication basque aurait été brisée. Ce référendum était en somme l'épreuve de vérité. Les partis espagnolistes l'avaient bien compris. Felipe Gonzalez du P.S.O.E. et Santiago Carrillo du P.C.E. avaient fait le déplacement d'Euskadi pour faire pencher la balance du "bon côté". Mais en vain, les résultats de mercredi ont prouvé que les minoritaires ce sont eux désormais et non les mouvements nationalistes. Leur campagne affirmant que E.T.A. faisait régner la terreur dans les provinces basques vient de recevoir un sacré démenti.

Ils voulaient faire adopter le texte suivant: "Art. 1, la souveraineté nationale réside dans le

peuple espagnol d'où émanent les pouvoirs de l'Etat... Art. 2, la Constitution se fonde sur l'indissoluble unité de la nation espagnole... Art. 3, le castillan est langue officielle de l'Etat... Art. 8, les forces armées ont pour mission de défendre l'intégrité territoriale..." Ces brefs extraits montrent qu'on voulait faire avaliser aux Basques une renonciation sans condition à leur droit de disposer d'eux-mêmes.

Maintenant que l'Espagne est un pays démocratique, elle se doit de résoudre démocratiquement la question basque. Toute négociation ne pourra s'engager que lorsqu'elle aura retiré ses forces répressives au-delà des frontières historiques. Mais prendre pareille décision, c'est ouvrir une brèche dans l'Europe des Etats.

Note: E.T.A. militaire et la formation politique qui lui est proche Herri Batasuna appelaient à voter non, le P.N.V. et E.T.A. politico-militaire par le truchement de son parti E.I.A. étaient pour l'abstention.

Un lecteur.

objecteur en procès

Dominique Richeboeuf passait vendredi 8 décembre pour insoumission. Richeboeuf a obtenu le statut d'objecteur mais a refusé, comme beaucoup, l'affectation à l'office national des Forêts. La salle d'audience bruissait, bourrée d'une centaine de sympathisants et d'une flopée de flics en civil.

Questionnaire rapide et partial mené par le président ("L'objection est certes un droit mais aussi une faveur"). Réquisitoire borné du procureur: "Ceux qui utilisent l'objection de conscience ne sont qu'anti-militaristes qui veulent échapper aux obligations militaires". Finit sa peroration sur une note sévère en demandant un emprisonnement de 2 mois ferme et 800 francs d'amende.



Marin de la Garde impériale

L'avocat de Richeboeuf plaide sur deux points: le fond et la procédure. Il démontre d'abord la contradiction entre le décret de Brégançon et la convention des droits de l'homme, signée par différents pays européens, dont la France. Il met en lumière la véritable nature de l'O.N.F. "usine à bois" de l'aveu même de PLEVEN.

Il fait état des prises de position de syndicalistes, de la fédération départementale du P.C.F., dénonçant l'illégalité des poursuites contre les objecteurs. Enfin il signale que les règles de procédure n'ont pas été respectées et conclut à la relaxe.

Jugement le 15 décembre. Après l'audience une centaine de sympathisants se rendaient à la Direction Départementale de l'Agriculture qu'ils occupaient pacifiquement en distribuant des tracts au personnel. Dispersion sans incident en fin d'après-midi.

Nous en reparlerons les semaines à venir.

la belle a 2 têtes

ELLE 1 : "C'est l'histoire"

ELLE 2 : "D'une petite fille et de sa poupée"

ELLE 1 : ou bien d'une petite fille et de sa maman"

ELLE 2 : : ou bien de sa maman et de sa poupée"

ELLE 1 : ou bien d'une maman et de sa poupée"

ELLE 2 : ou bien d'une poupée -maman et d'une petite fille poupée"

ELLE 1 : Alors finalement c'est une histoire de poupées?"

ELLE 2 : Mais non de petites filles!"

C'est aussi l'histoire d'une rencontre entre deux comédiennes, un auteur, Jean-Charles Blanchard, deux musiciens Charles ARMAUD et François BARRE, un peintre Guy BOULAY. C'est une histoire qu'on aimerait vous raconter les 15 et 16 Décembre à 21h, Salle Coligny, sous le temple protestant.

Photo Bibard.



par le théâtre de la Petite Ortie.

mots croisés

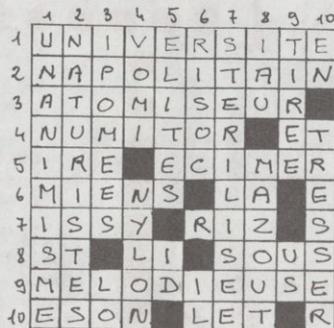
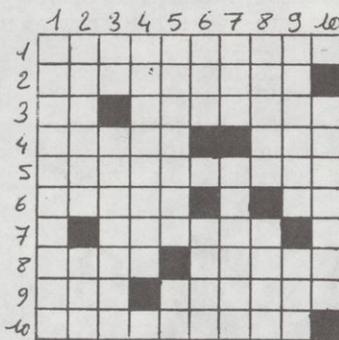
HORIZONTAL

- 1 - Les griffes de l'APL
- 2 - Diminuer
- 3 - Grecque inversée - Effet de manches
- 4 - Estimas - L'APL en est-il un ?
- 5 - Sectateur
- 6 - Comme le dos d'une prairie - Symbole chimique
- 7 - Algue bleue
- 8 - On va plus loin avec que sans - Pas toujours à la mort
- 9 - Ramassis fasciste - Jacobin qui manque "d'air", mais ne manquait pas d'eau
- 10 - Elles durent un sacré bout de temps

VERTICAL

- 1 - Etat gazaux
- 2 - Elément d'un va et vient - enduit
- 3 - Guerre asiatique - Décapante quand elle est blanche...
- 4 - Implantation déterminante dans la matrice
- 5 - Pas très bonnes laitières - Coordination Nationale
- 6 - Ennemi des ondes - Langue orientale
- 7 - Bison d'Europe - Avec un, on en fait plusieurs
- 8 - Des cordes au carré - 8 horiz (2)
- 9 - Mauvais remplaçant - Article
- 10 - Enlever les germes

Problème n°6



Solution n° 5

PETITES annonces

URGENT

La chorale universitaire cherche des ténors et des basse.
S'adresser : Melle BARBAULT
7, rue MERCOEUR- NANTES.

URGENT:

Vends CAMPING CAR
(SGR SAVIEM .Année 73)
Très bien ammenagé.
Prix à débattre.
S'adresser: BATEAU-LAVOIR
30, Bd VAN ISEGHEM
NANTES -TEL 74-59-30.

-Cherche à louer T2, un peu de confort, maximum 400 F; Nantes ouest. SALORD Monique; 8, avenue des Thébaudières. Appt 1349 Saint -Herblain.

CETTE SEMAINE

MERCREDI 13 DECEMBRE

■ "VITE CA PRESSE": réunion sur l'affichage libre à Nantes. Bourse du travail. 20h.30

■ CINE MERCREDI, salle F.Vasse
 .14h.30: "les aventures de Tom et Jerry".
 .17h.: "King Kong".

■ "A PAMPLUNE DERRIERE LA LUNE" Theatre du Galion. Centre social Plaisance. Orvault 15h.

JEUDI 14 DECEMBRE

■ "Réunion sur le squatt", Fraternité protestante, 3, rue Amiral Duchaffault. Nantes. 21h



■ NUCLEAIRE : Réunion du Réseau inorganisé. Fraternité protestante ; 21h.

■ SOUTIEN AU PEUPLE IRANIEN, organisé par le groupe communiste "veille internationale" Fraternité protestante. 21h.

VENDREDI 15 DECEMBRE

■ Soutien au peuple IRANIEN, organisé par le groupe communiste Veille Internationale 20h30 au F.J.T. 30, rue du Soleil levant St NAZAIRE

■ "LABELLE A 2 TETES" par le théâtre de la petite Ortie au Temple Protestant à 21h

■ "Elle et lui" et "l'amant" 21h au Théâtreéquipe.

SAMEDI 16 DECEMBRE

■ "L'ANTIFASCISME, UNE VIEILLE ARME DE LA BOURGEOISIE". réunion publique de Révolution internationale Fraternité protestante. 17h.

■ TRI YANN. Ancenis, salle des Fetes. 21h.

SAMEDI 16 DECEMBRE

■ "DU BLUEGRASS AUX ACCENTS COUNTRY", avec :
 *Bill Keith (banjo)
 *Jim Collier (guitare)
 *Christian Séguret (mandoline)
 à Bouguenais, 21h.
 salle polyvalente de la croix-Jeannette. 10 f.

■ FEST NOZ avec Betélian, Ph. Grelhier et J. Michenaud, J.J. Kerhoas et Ch. Samon, le Bagad de la kevrenn de Nantes. 21h Salle municipale de St Jean de Boiseau

■ "LA belle à 2 tetes" par le théâtre de la petite ortie autemple protestant à 21h ;

■ "LA FILE INDIENNE" par le théâtre du galion 20h30 Mille club de Legé

■ "ELLE ET LUI" et "L'AMANT" 21h au théâtreéquipe rue du ballet.

LUNDI 18 DECEMBRE

■ Réunion sur le LARZAC 20h30 à la Fraternité Protestante.

MARDI 19 DECEMBRE

■ Catherine RIBEIRO + ALPES Gala de soutien au MRAP Champ de Mars NANTES 21h. 35 F ou 25 F en réservant à la mezzanine de chez Decré

■ "L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS" Association blinoise culturelle 20h30 Salledes fetes de BLAIN 8 et 5 f

MERCREDI 20 DECEMBRE

■ KOLINDA (folk hongrois) soirée organisée par le Globe (les affreux) Fac de lettres Amphi D



SOMMAIRE

- BREVES.p.2
- NUCLEAIRE
- Mystérieuse disparition ..p.3.4.5.6.
- Pas de centraux, des centrales .p6.
- 15%p7.
- BD p8.
- DIVERS
- Tout cà n'est que jeux d'enfantsp.9.
- QUARTIERS
- Magouilles-blues à la Chapelle p.10-11-12.
- OUVRIERS
- 7,22F. par jourp.12.
- Service social en grèvep.12.
- Brissonneaup.13.
- ANPE, ça déconnectep.14-15-16.
- Morale à l'Assedicp.17.
- INTERNATIONAL
- Nouvelles d'Euzkadip.18.
- ARMEE
- Objecteur en procèsp.18.
- CULTUREp.19.
- MOTS CROISESp.19.
- PETITES ANNONCESp.19.

ABONNEMENT ••••• APL •••••

Un trimestre : 12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
 Un semestre : 24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
 Un an : 48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 15 F.
 Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine.
 Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.
 A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
 Téléphone : 76.26.33